Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20251211-7_2025_12_11_9-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 11 décembre 2025

Commune
Le Mené

La Croix Jeanne
Even
22 330 Le Mené

Le 11 décembre 2025 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 5 décembre 2025 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (28) : AIGNEL Gilles, BADOUAL Louisette, BLAIS Mylène, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DONNE Jean Michel, ERMEL Isabelle, GANNAT Marie-Hélène, GUEGUEN Pierrick, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean-Luc, LESSARD Anne, MOY Jean-Yves, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, PRESSE Corentin, ROCABOY Roselyne, ROCABOY Sylvie, ROUILLE Daniel, ROUILLE Martine, SAGORY Kevin, SAGORY Sylviane, SCHMITTAG Emmanuelle, ULMER Michel.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (7) : BIZEUL Mathieu ayant donné pouvoir à C0NAN Cyril, LE BELLEC Magali ayant donné pouvoir à POULAILLON Martine, JEZEQUEL Karole ayant donné pouvoir à DABOUDET Gérard, LEFEUVRE Daniel ayant donné pouvoir à ULMER Michel, NOFFE Laura ayant donné pouvoir à DONNE Jean-Michel, SOULABAILLE Thomas ayant donné pouvoir à SAGORY Sylviane, TESSIER Céline ayant donné pouvoir à ERMEL Isabelle.

N° délibération

7-2025 12 11

Etait excusé (0) :

Etait absent (0) :

Objet :
Budget COMMUNE : Décision Modificative n°1

Monsieur André Chérel est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Budget COMMUNE : Décision Modificative n°1

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	28
Pouvoirs	7
Pour	35
Contre	
Abstention	

Monsieur Le Maire propose de modifier le budget eau afin de prévoir des crédits supplémentaires pour :
- le remplacement des gradins de Mosaïque et la salle des fêtes de Le Gouray pour 300 000 €
- la révision de l'AP/CP de la nouvelle gendarmerie.
- Les avances vers les budgets de lotissements pour 70 000 €
- Les travaux sur les logements locatifs pour 10 000 €

Il présente la Décision Modificative n°1 :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-7392221		6 000 €		
R-73123				10 849 €
R-74111			21 435 €	
R-7411221				660 764 €
R-74121			644 178 €	
Sous-total		6 000 €	665 613 €	671 613 €

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20251211-7_2025_12_11_9-DE

				INVESTISSEMENT
R-1641			1 000 000 €	
D-20415342	382 000 €			
D-21316 op.120		2 000 €		
D-21352 op.108		10 000 €		
D-2313 op. 113		300 000 €		
D-2313 op.135	1 000 000 €			
D-276348		70 000 €		
Sous-total	1 382 000 €	382 000 €	1 000 000 €	
Total		- 994 000 €		- 994 000 €

Le Conseil municipal donne son accord.

Pour extrait conforme

Le Mené, le 15 décembre 2025

Gérard DABOUDET, André Chérel

Maire **Secrétaire de séance**

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :

- de son dépôt en Sous-Préfecture le 17-12-2025
- et de sa publication le 16-12-2025

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)